WEBINAR ATELIER de la Fnogec

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE: un outil de pilotage au service de notre gestion et de nos obligations réglementaires



Partie 1

Jeudi 25 septembre 2025

www.fnogec.org

Accueil



Jean-Christophe Carrel
Administrateur et président de la commission Expertise de gestion de la Fédération nationale des Ogec
Expert-comptable - commissaire aux comptes
jc.carrel@acticonseil.com



Fanny Hamchin-Lebaillif
Directrice de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
F-hamchinlebaillif@fnogec.org

Pourquoi cet outil ?

Une proportion faible d'Ogec a mis en place la comptabilité analytique

Tous, bénévoles et permanents avons identifié ce besoin de formation sur la comptabilité analytique, besoin d'autant plus prégnant à l'occasion des contrôles des DDFIP.

A travers sa commission et sa mission d'expertise de gestion, en lien avec la mission d'animation des territoires, la Fnogec met à la disposition du réseau un webinar-atelier en 10 parties déclinées sur la comptabilité analytique.

Il sera enrichi chaque année des éléments de mises à jour nécessaires.

Quel outil ?

Chaque mois, durant cette année scolaire, des supports sur un sujet détaillé de la comptabilité analytique seront mis à votre disposition.

Vous recevrez :

- Une invitation à un webinar d'une heure, accessible ensuite en replay
- Le support PPT
- Une note

Une dizaine de sujets liés à la comptabilité analytique sera ainsi déclinée d'ici la fin de l'année scolaire :

- La structure de l'arbre analytique – financements publics/privés
- Les frais de personnel
- Les clefs de répartition des dépenses communes à différentes activités et indirectes
- Les services accessoires à l'enseignement : pause méridienne, …
- La question du coût des locaux (investissements, coût des locaux, PPI)
- Les ratios de gestion notamment analytiques (construction et utilité)
- Le lien entre la comptabilité analytique et le prévisionnel moyen terme
- La mise en place de la comptabilité analytique (quel logiciel ?)
- Les spécificités de l'enseignement agricole
- Le contrôle interne et l'organigramme fonctionnel

Pour qui ?

Cet outil est à votre disposition suivant vos réalités de territoires :

- Vous êtes secrétaire général(e) d'un Udo/Urogec, il peut venir en appui ou complément aux formations en réseau que vous réalisez
- Vous êtes président d'Udogec sans permanent, vous pouvez organiser une rencontre avec vos présidents autour de cette thématique en utilisant tout ou partie des supports
- Vous êtes président d'Ogec dans un territoire très isolé, vous pouvez utiliser directement ces supports avec votre CA
- …



Et toujours l'animation en territoire de la Fnogec, appuyée par la mission d'expertise de gestion est à vos côtés pour décliner cet outil suivant vos besoins : organiser des rencontres thématiques en territoire en présentiel ou en visio, …



Allez, c'est parti pour le premier webinar atelier !

La comptabilité analytique : un outil de pilotage au service de notre mission

Le webinar-atelier

Proposé par la commission et la mission d'expertise de gestion de la Fnogec



Partie 1 : introduction à la comptabilité analytique

Chaque webinar-atelier sera animé par l'équipe de la Fnogec et des invités

Les animateurs pour ce webinar d'introduction :



Jean-Christophe Carrel
Administrateur et président de la commission Expertise de gestion de la Fédération nationale des Ogec
Expert-comptable - commissaire aux comptes
jc.carrel@acticonseil.com



Fanny Hamchin-Lebaillif
Directrice de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
f-hamchinlebaillif@fnogec.org



Cédric CROLET
Conseiller financier analyste de la mission Expertise de gestion
Fédération nationale des Ogec
c-crolet@fnogec.org

1. Notre cadre : la comptabilité générale

LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE EST OBLIGATOIRE ET FOURNIT UNE INFORMATION GLOBALE (toutes activités confondues) et par NATURE de FLUX

C'est notre ADN

Qu'est-ce que « la comptabilité générale » :

C'est un système d'enregistrement, de classement et de synthèse normé (droit comptable) des opérations financières d'une structure.

Quel est son objectif ?

Son objectif principal est de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (bénéfices ou pertes) de cette structure.

Que permet-elle ?

- Elle permet de produire une photographie à l'instant T de la situation financière d'une structure :
 - ✓ Elle enregistre toutes les transactions financières (achats, ventes, salaires, investissements, etc.).
 - ✓ Elle établit les documents obligatoires : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, qui composent les comptes annuels dans un langage aux Ogec permettant ainsi une certaine comparabilité
 - ✓ Elle informe chacun (administrateurs, chefs d'établissements, investisseurs, administration fiscale , ...) de la santé financière de la structure.
- Elle permet de disposer d'une vision de son patrimoine en valeur comptable et son mode de financement par une lecture des « grandes masses »

1. Notre cadre : la comptabilité générale

Les limites de « la comptabilité générale » :

Bien qu'indispensable, la comptabilité générale présente des limites structurelles pour la gestion opérationnelle et stratégique

1) Un système peu réactif :

Elle mesure des données passées et ne permet pas une analyse en temps réel.
Les informations produites sont souvent trop tardives pour une prise de décision proactive.

2) Une approche globale et peu détaillée :

Elle compare les recettes totales aux dépenses totales, sans détail opérationnel par cycle, site ou offre de services.
Elle ne permet pas d'analyser les effets prix/quantité pour chaque poste.

3) Une vision comptable et non économique :

Elle enregistre uniquement des valeurs historiques et ne tient pas compte des plus-values latentes (exemple : valorisation potentielle d'un actif).
Elle est soumise au principe de prudence, ce qui peut occulter des opportunités ou des "bonnes nouvelles".

4) Une absence d'anticipation :

Elle ne permet pas d'anticiper les charges futures (exemple : charge des locaux parfois sous-évaluée ou nulle, alors qu'une gestion prévisionnelle serait nécessaire).
Elle ne reflète pas les fluctuations en cours d'exercice (exemple : variations importantes de trésorerie).

5) Une photographie statique :

Elle présente le patrimoine (en valeur historique) net son financement à la date de clôture, sans rendre compte des évolutions dynamiques en cours d'année.

1. Notre cadre : La comptabilité générale

La comptabilité générale est un outil **indispensable** pour être en **conformité légalement**, mais elle doit être **complétée par des outils** de gestion plus dynamiques (**comptabilité analytique**, prévisionnel, tableaux de bord) pour respecter la **transparence financière**, entrer dans une **analyse fine** et permettre une **prise de décision éclairée.**

L'existence d'une comptabilité analytique ou à défaut d'un suivi analytique (extra-comptable) étant en pratique **rendue obligatoire pour le respect des obligations de transparence financière** à l'égard de la puissance publique. Elle permet le calcul des subventions FALLOUX et l'envoi des états GS en préfecture).
La comptabilité analytique permet le **contrôle du respect de la LOI DEBRE et des articles financiers du Code de l'Education.**

Exemple : un compte de résultat synthétique en comptabilité générale (charges et produits par nature)

CHARGES	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC	
Fournitures et consommables	
Entretien & maintenance	
Énergie / fluides	
Dotations aux amortissements	
Autres charges	
TOTAL CHARGES	
BENEFICE	

Comptabilité générale

PRODUITS	Total général
Contributions des familles	
Concours et subventions de fonctionnement (État, CT)	
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)	
Dons et mécénat	
Autres produits d'exploitation	
TOTAL PRODUITS	
DEFICIT	

Comptabilité générale

2. Découvrons la comptabilité analytique

Prenons un exemple …

Une illustration, nos élèves partent en voyage !

Un établissement scolaire organise des voyages pour ces élèves :

Une classe verte pour les élèves de CM1 (26 élèves)

Un séjour géologie pour une classe de seconde (29 élèves)

Présentation de la comptabilité générale

Compte	Libellé	Montant
625	Transport	
615	Hébergement	
622	Activités pédagogiques	
401	Remboursement familles	
Résultat	Total	

Comptabilité générale

La Comptabilité générale :

Respecte les obligations légales et donne une vision globale

Présente les charges et les produits pour les 2 voyages, sans distinction

… **Mais n'indique pas le budget par voyage**

Présentation de la comptabilité analytique

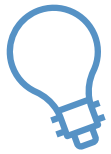
Voyage	Charges				Produits	Résultat
	Transport	Hébergement	Activités pédagogiques	Charges indirectes	Remboursement familles	
CM1						
2nde						
Total						

Comptabilité analytique

La Comptabilité analytique :

- Permet de disposer d'un budget par voyage, y compris les charges indirectes (temps de travail de la secrétaire, fournitures, …) et d'apprécier leur couverture par les contributions appelées à ce titre
- Elle permet donc de piloter chaque voyage et d'identifier les axes d'amélioration
- Par extension, elle permet pour l'Ogec d'identifier ces mêmes axes d'amélioration pour l'ensemble des activités de l'établissement

…. Comme Monsieur JOURDAIN, qui fait de la prose sans le savoir, **nous faisons de l'analytique dans notre quotidien sans le savoir** … et c'est elle qui nous intéresse particulièrement dans le pilotage.



Contrairement à la **comptabilité générale** qui répond à une **obligation légale,** parfaitement normée, **la comptabilité analytique vient répondre à une question, formulée par l'Ogec** et s'avère nécessaire pour répondre à certaines obligations de transparence financière.

3. La comptabilité analytique vient répondre à une question, formulée par l'Ogec ou tout autre partenaire, notamment les financeurs publics.

A quelles questions la comptabilité générale permet-elle de répondre ?

- ✓ A la réglementation (droit comptable des associations)
- ✓ Moyen fiable d'enregistrement des transactions financières
- ✓ Indique si l'Ogec est globalement bénéficiaire ou déficitaire
- ✓ Présente le patrimoine (créances et trésorerie) de la structure et son mode de financement permettant de juger l'assise financière
- ✓ Comment positionner mon Ogec par rapport aux autres de même strate (comparabilité) ?

A quelles questions la comptabilité analytique permet-elle de répondre ?

- ✓ Quelle répartition des financements publics et privés ?
- ✓ Quelle couverture des charges provenant des fonds privés ? Quelle couverture de charge provenant des fonds publics ?
- ✓ Donne un éclairage sur les modifications de tarifs
- ✓ Quel coût réel pour les différentes activités extra scolaires : pause méridienne, services, voyages, … pour quelles éventuelles recettes dédiées ? Et quelles éventuelles évolutions souhaitables ?
- ✓ Quelle construction du résultat d'ensemble ? Quel résultat par service pour quelle répartition au résultat d'ensemble ?
- ✓ ….

4. La comptabilité analytique : un outil de pilotage indispensable

La comptabilité analytique vous permettra d'établir une analyse de votre structure et de l'offre de services en 3D afin de prendre les décisions nécessaires aux équilibres souhaités qu'ils soient à court ou moyen terme.

Elle offre un choix de liberté dans sa construction, elle n'est pas réglementée mais le réseau émet des recommandations fortes quant à sa conception.

Sa seule règle est de devoir être pertinente, exhaustive et simple de conception et d'utilisation.

La comptabilité analytique est un outil de :

- ✓ **Pilotage** : Quelles activités sont déficitaires ou excédentaires ? Est-ce tenable à date et à moyen terme compte tenu des investissements nécessaires sur les locaux ?
- ✓ **Transparence** : Justifier des tarifs (ex : prix des repas à la cantine)
- ✓ **Décision** : Allouer les ressources là où c'est nécessaire
- ✓ **Obligations** : Répondre aux exigences des financeurs (État, collectivités, familles) dans le respect notamment des dispositions de la LOI DEBRE
- ✓ **Organisation** : aide à l'élaboration des délégations et du contrôle interne

5. La technique ☺ : De la comptabilité générale à la comptabilité analytique : l'Ogec souhaite disposer d'un budget par secteur d 'activité par offre de service

Comptabilité analytique

CHARGES	Maternelle	Éléme ntaire	Collège	Restauration	Total
Salaires et charges sociales personnel OGEC					
Fournitures et consommables					
Entretien & maintenance					
Énergie / fluides					
Dotations aux amortissements					
Autres charges					
TOTAL CHARGES					
BENEFICE					

Comptabilité générale

CHARGES	PRODUITS
Salaires et charges sociales personnel OGEC	Contributions des familles
Fournitures et consommables	Subventions de fonctionnemen t (État, CT)
Entretien & maintenance	Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)
Énergie / fluides	Dons et mécénat
Dotations aux amortissements	Autres produits d'exploitation
Autres charges	
TOTAL CHARGES	TOTAL PRODUITS
BENEFICE	DEFICIT

Comptabilité analytique

PRODUITS	Maternelle	Élémentaire	Collège	Restauration	Total
Contributions des familles					
Subventions de fonctionnement (État, CT)					
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)					
Dons et mécénat					
Autres produits d'exploitation					
TOTAL PRODUITS					
DEFICIT					

Comptabilité analytique : Un exemple de détail des charges

Présentation synthétique d'un compte de résultat par activité analytique

CHARGES	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC	
Fournitures et consommables	
Entretien & maintenance	
Énergie / fluides	
Dotations aux amortissements	
Autres charges	
TOTAL CHARGES	
BENEFICE	

Comptabilité générale

CHARGES	Maternelle	Élémentaire	Collège	Restauration	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC					
Fournitures et consommables					
Entretien & maintenance					
Énergie / fluides					
Coût des locaux (équivalent loyer éventuel)					
Charges indirectes					
TOTAL CHARGES					
Excédent					

Comptabilité analytique

Comptabilité analytique: Un exemple de détail des produits

Présentation synthétique d'un compte de résultat par activité analytique

PRODUITS	Total général
Contributions des familles	
Subventions de fonctionnement (État, CT)	
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)	
Dons et mécénat	
Autres produits d'exploitation	
TOTAL PRODUITS	
DEFICIT	

Comptabilité générale

PRODUITS	Maternelle	Élémentaire	Collège	Restauration	Total général
Contributions des familles					
Subventions de fonctionnement (État, CT)					
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)					
Dons et mécénat					
Autres produits d'exploitation					
TOTAL PRODUITS					
DEFICIT					

Comptabilité analytique

Tableau synthétique d'un compte en analytique charges/produits

Activité	Total Produits	Total Charges	Résultat
Maternelle			
Elémentaire			
Collège			
Restauration			
TOTAL GÉNÉRAL			

Comptabilité analytique

PRODUITS	Total général
Contributions des familles	
Subventions de fonctionnement (État, CT)	
Financements apprentissage (OPCO, Région, etc.)	
Dons et mécénat	
Autres produits d'exploitation	
TOTAL PRODUITS	
DEFICIT	

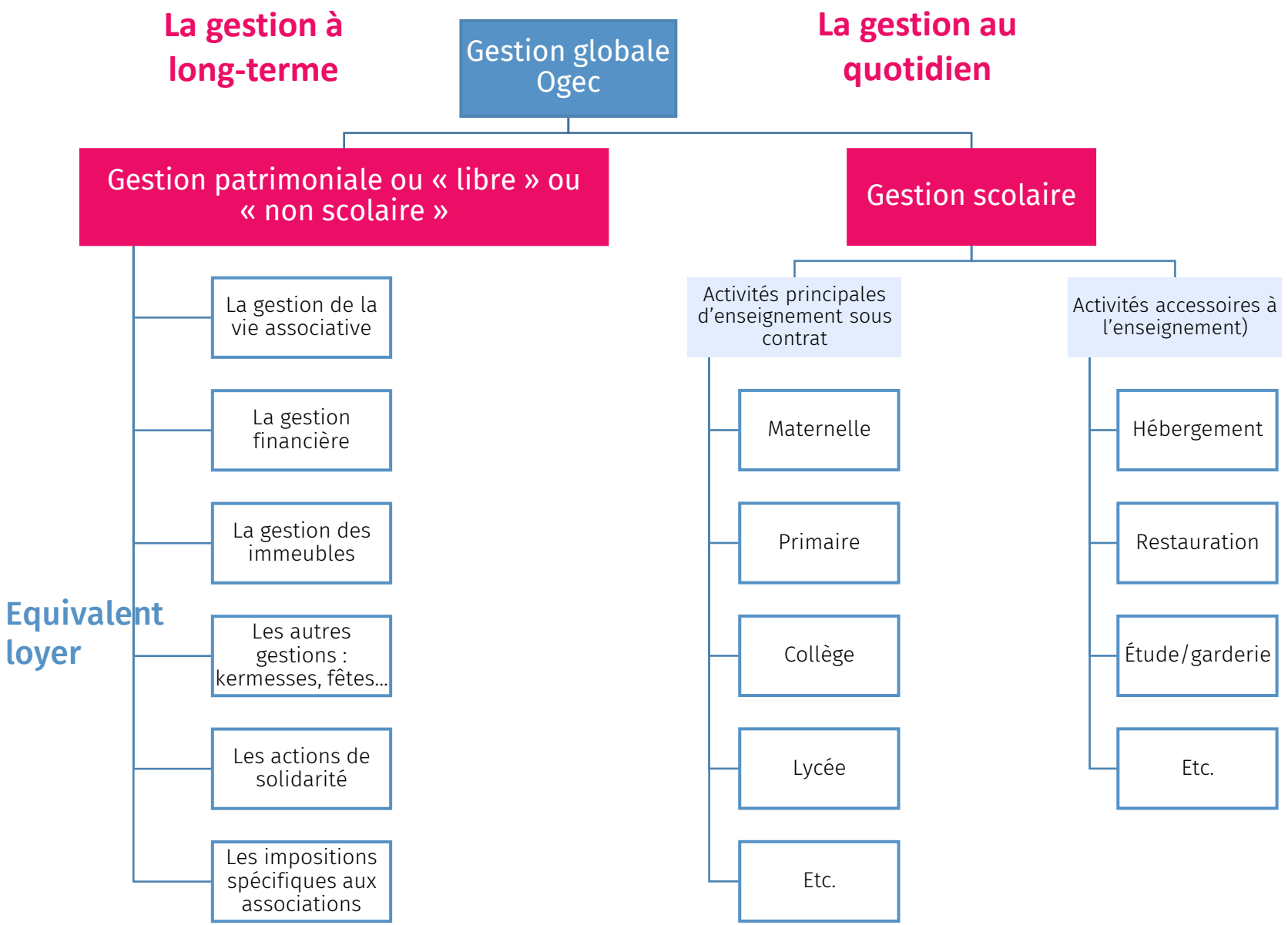
CHARGES	Total général
Salaires et charges sociales personnel OGEC	
Fournitures et consommables	
Entretien & maintenance	
Énergie / fluides	
Dotations aux amortissements	
Autres charges	
TOTAL CHARGES	
BENEFICE	

Comptabilité générale

Points clés à retenir

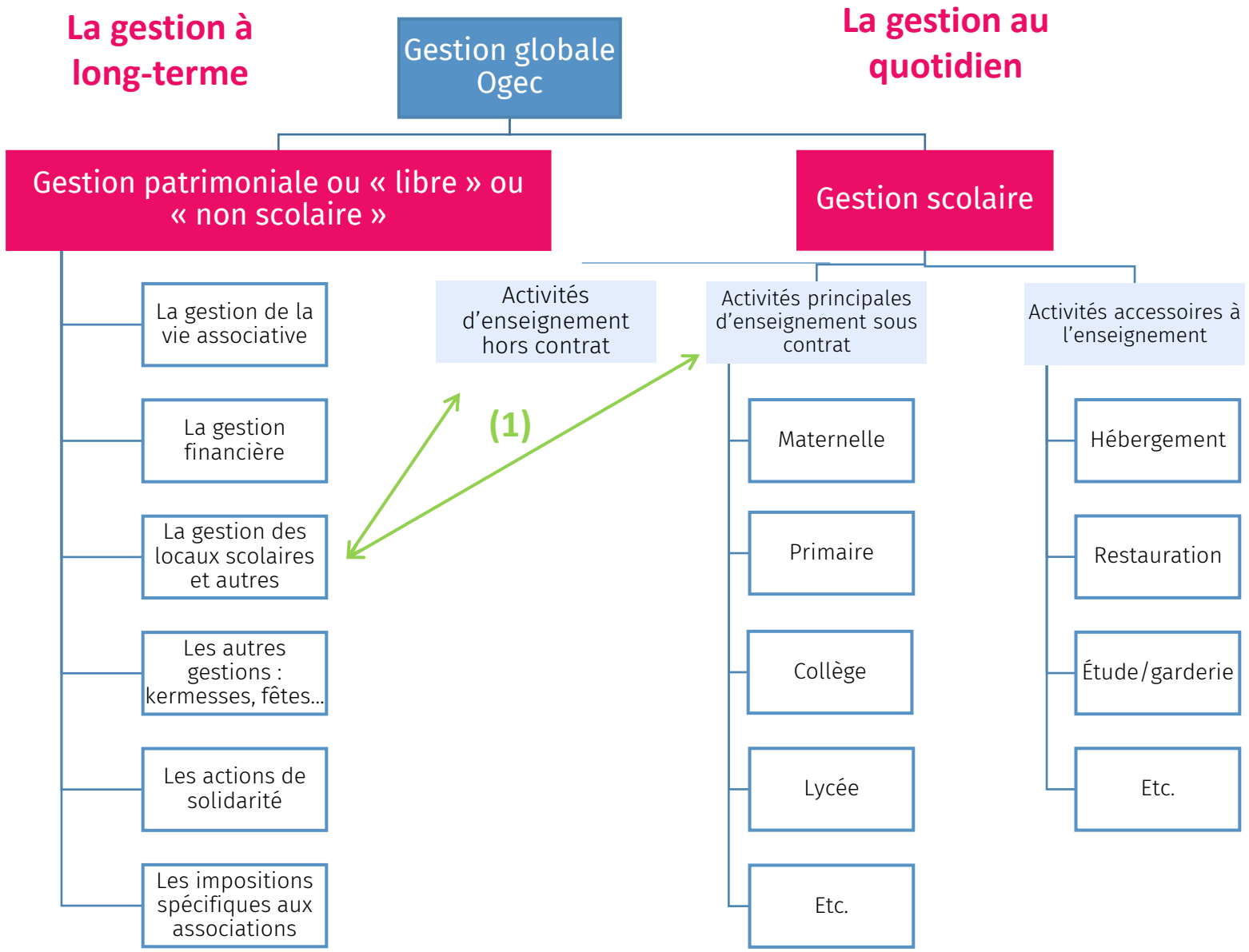
- **La comptabilité générale** :
 - ✓ Donne une **vision globale et légale,** mais ne permet pas d'identifier les flux relatifs aux produits et charges selon la provenance des fonds publics/privés.
 - ✓ Permet d'indiquer si la globalité des **activités est excédentaire** ou **déficitaire**, mais sans donner d'informations précises selon l'offre de services et elle ne peut encore moins indiquer le levier d'action.
 - ✓ Permet de mesurer l'assise financière de l'Ogec (fonds de roulement, trésorerie) et de se comparer dans les grandes masses à d'autres Ogec (similaires)
 - → Exemple : On sait que la restauration est déficitaire de 1 500 €, mais on ne sait pas pourquoi.
- **La comptabilité analytique** :
 - ✓ **Permet d'identifier les produits et charges par offre de services** selon, par exemple, la provenance des fonds publics/privés (les forfaits perçus couvrent-ils les coûts de fonctionnement que la Loi leur affecte ? Les contributions familiales sont-elles adaptées pour couvrir le coût des locaux scolaires et le caractère propre ?)
 - ✓ Permet de **cibler les problématiques opérationnelles** (ex : les événements sont déficitaires, la restauration est équilibrée, l'école est déficitaire mais elle permet un parcours complet pour les élèves.
 - ✓ Aide à **prendre des décisions en travaillant par activité** (ex : ajustements de la politique tarifaire, réduction du coût des services, négociation des forfaits publics ….).
- **Leur complémentarité** :
 - ✓ **Les deux sont indispensables** : **la comptabilité générale** pour la **conformité** et la communication externe, la **comptabilité analytique** pour le **pilotage** et le **respect des dispositions financières** de la LOI DEBRE et du code de l'éducation nationale.

7. L'arbre analytique préconisé par la Fnogec



Equivalent loyer

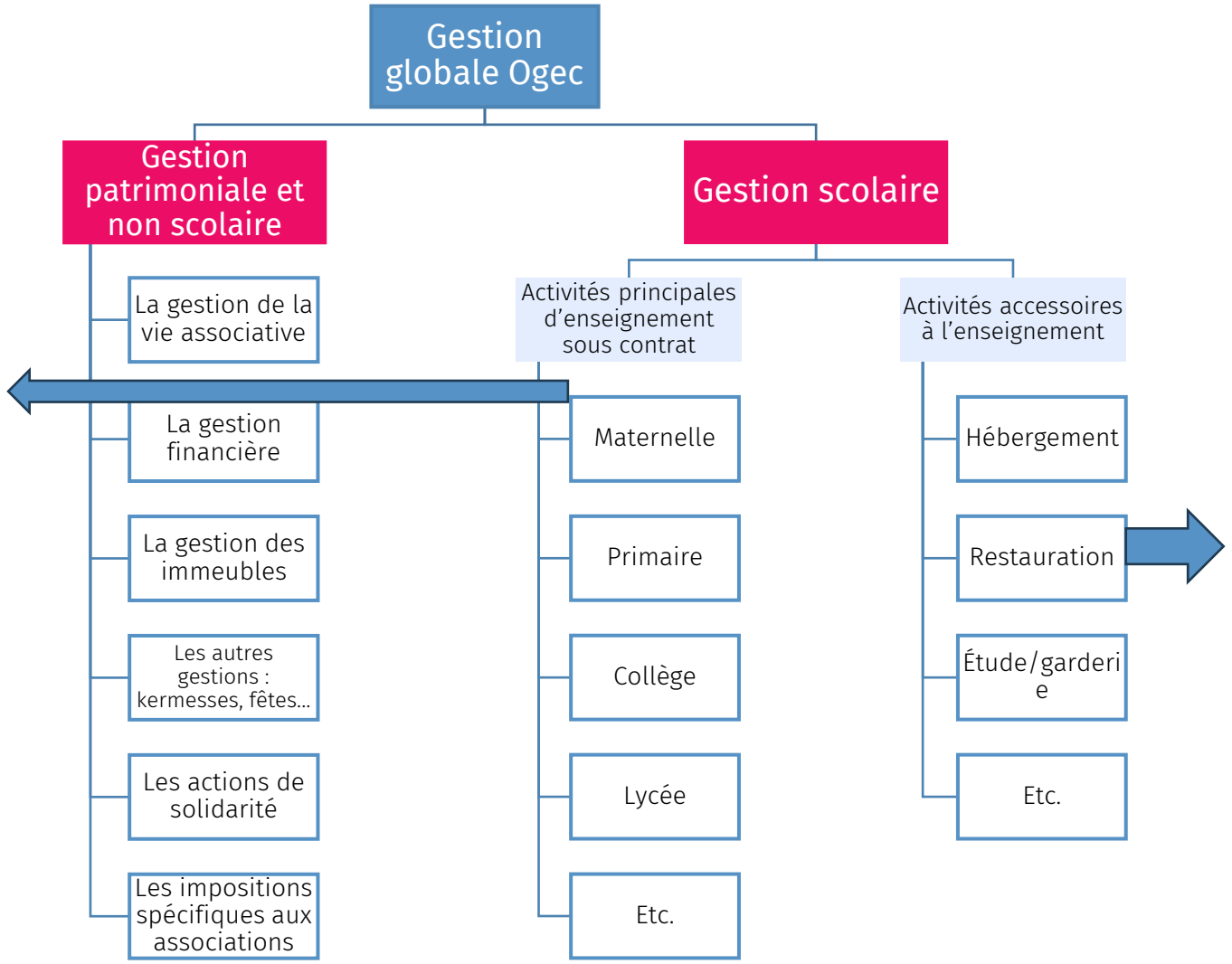
6. L'arbre analytique préconisé par la Fnogec et le positionnement de l'éventuel équivalent loyer



(1) Flux éventuels en analytique en cas de mise en place de l'équivalent loyer (produit de la gestion des locaux et charges en gestion scolaire)

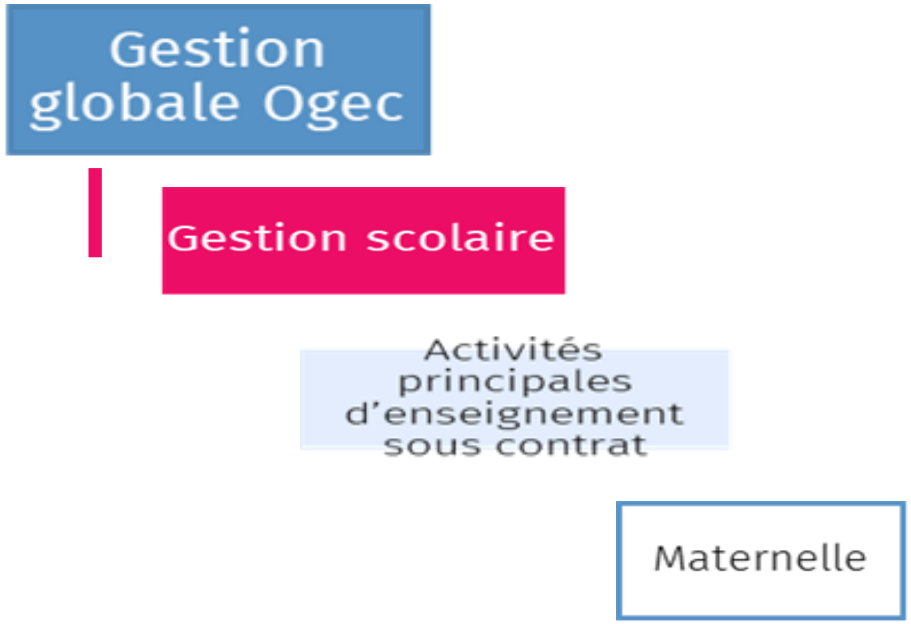
Décomposition de l'arbre analytique

Activité maternelle :
Les charges :
- Directes
salaires & charges,
fournitures pédagogiques,
énergies,
- Indirectes (imputation de charges de structure)
…
Les produits :
Forfait communal,
…



Activité restauration :
Les charges :
- Directes
Salaires & charges,
Denrées alimentaires
énergies,
…
- Indirectes (imputation de charges de structure)

Les produits :
Facturations familles,
…



Décomposition de l'arbre analytique
Exemple : maternelle sous contrat

		Familles	Forfait	Total
Recettes	Contributions familles	A		A
	Forfaits		Z	Z
Dépenses	Charges locaux (effort à l'immobilier)	B		B
	Autres charges de caractère propre	C		C
	Charges directes sur la scolarité		Y	Y
	Charges indirectes	D	X	D + X
	Résultat	E = A – B – C - D	W = Z – Y - X	E + W

Comptabilité analytique

Gestion globale Ogec

Gestion scolaire

Activités accessoires à l'enseignement

Restauration

Décomposition de l'arbre analytique
Exemple : restauration

		Total
Recettes	Contributions familles restauration	A
	Eventuelle subventions publiques	B
Dépenses	Coût denrées	C
	Dépenses NRJ	D
	Charges directes de personnel	E
	Autres charges directes	F
	Charges indirectes	G
	Résultat	A + B – C à G

Comptabilité analytique

6. Un exemple : Du coût de fabrication à l'assiette pour une restauration en autogestion

Un comparatif détaillé entre une ventilation de la comptabilité générale (pour la restauration) et un secteur analytique dédié à la restauration dans un Ogec.

Ce tableau met en lumière les différences de finalité, de méthode et d'utilité pour le pilotage.

Critère	Comptabilité Générale (Ventilation Restauration)	Centre Analytique Restauration
Finalité	Répondre aux obligations légales (comptes annuels, bilan, compte de résultat).	Piloter l'activité, analyser la rentabilité, prendre des décisions (ex : ajuster les tarifs, optimiser les coûts).
Périmètre	Ensemble des flux financiers liés à la restauration (achats, ventes, salaires, etc.), sans distinction fine.	Détail des coûts et recettes **par type de repas, par jour, par public** (élèves, adultes, événements).
Granularité	Agrégée (ex : "Achats alimentaires" = 80 000 €/an).	Détaillée (ex : "Viande" = 20 000 €, "Légumes" = 15 000 €, "Pain" = 5 000 € ; coût par repas servi).
Exemple de comptes	606 (Achats non stockés), 706 (Prestations de services), 641 (Rémunérations).	"Cantine élèves", "Cantine adultes", "Repas événements", avec sous-détail (coût matière, main d'œuvre, énergie).
Traitement des charges	Les charges sont enregistrées globalement (ex : salaire du cuisinier = 30 000 €/an).	Les charges sont **réparties** selon le temps passé ou l'activité (ex : 70% pour la cantine élèves, 30% pour les événements).
Recettes	Enregistrement global des recettes (ex : "Ventes restauration" = 106 000 €).	Ventilation par type de prestation (ex : "Repas élèves" = 80 000 €, "Repas adultes" = 20 000 €, "Événements" = 6 000 €).
Calcul du résultat	Résultat global = Recettes - Charges (ex : 106 000 € - 116 000 € = -10 000 €).	Résultat par activité (ex : "Repas élèves" = +2 000 €, "Événements" = -500 €).
Exemple concret	"Dépenses alimentaires : 116 000 €" ; "Recettes restauration : 106 000 €".	"Coût moyen d'un repas élève = 3,50 € (aliments : 2 €, main d'œuvre : 1 €, énergie : 0,50 €) ; Tarif = 5 € → Marge = 1,50 €/repas".

Exemple : Du coût de fabrication à l'assiette pour une restauration en autogestion

Un exemple chiffré de la restauration sur 1 mois

Poste	Comptabilité Générale	Comptabilité Analytique (Centre Restauration) Exemples
Achats alimentaires	3 000 €	Viande : 1 000 € ; Légumes : 800 € ; Produits laitiers : 500 € ; Pain : 300 € ; Divers : 400 €.
Main d'œuvre	2 500 € (cuisinier)	70% cantine élèves (1 750 €) ; 20% cantine adultes (500 €) ; 10% événements (250 €).
Énergie	500 €	60% cantine (300 €) ; 40% traiteur événements (200 €).
Recettes	4 500 €	Cantine élèves : 3 000 € (100 repas x 15 jours x 2 €) ; Cantine adultes : 1 000 € ; Événements : 500 €.
Résultat	4 500 € - (3 000 + 2 500 + 500) = **-1 500 €**	Cantine élèves : +1 000 € ; Cantine adultes : -1 250 € ; Événements : -1 250 €. **Total : -1 500 €**

8. La comptabilité analytique et la transparence financière
Une aide indispensable à ces obligations de transparence prévues par la LOI DEBRE

Le **compte de résultat produit par la comptabilité générale** permet de disposer d'une vision scindée des recettes provenant des fonds privés de celles provenant des fonds publics.

En revanche, **les dépenses** :

- ✓ **Ne sont pas scindées par offres de service** / activités
- ✓Et s'agissant des dépenses liées à la scolarité, elles ne sont **pas scindées selon le découpage de la LOI DEBRE** (dépenses de caractère propre / dépenses devant être financées par les forfaits)
- ✓**Ne permet pas** la production annuelle et la **transmission des états analytiques à la direction des finances publiques.**

8.1 La comptabilité analytique et l'obligation de transparence financière : l'obligation de transmission des comptes de résultat

› Article R442-18

Version en vigueur depuis le 30 mai 2014

Modifié par Décret n°2014-551 du 27 mai 2014 - art. 10

Pour l'exercice du contrôle budgétaire prévu aux articles R. 442-9 à R. 442-17, les établissements sont tenus :
1° De conserver et de présenter à toute réquisition du directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques ou de son délégué copie de toutes les pièces justificatives énumérées aux articles R. 442-11, R. 442-12 et R. 442-14 ;
2° D'adresser au directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, les comptes de résultats de l'exercice écoulé. Si l'établissement titulaire d'un contrat a bénéficié de ressources afférentes à la taxe d'apprentissage, l'emploi de ces ressources doit être retracé en détail sous une rubrique spéciale.

› Article R442-19

Version en vigueur depuis le 30 mai 2014

Modifié par Décret n°2014-551 du 27 mai 2014 - art. 10

Les établissements placés sous contrat d'association sont tenus d'organiser leur comptabilité de manière telle que celle-ci fasse apparaître distinctement pour le secteur de l'établissement placé sous le régime du contrat :
1° Les charges et les produits de l'exercice ;
2° Les résultats ;
3° La situation des immobilisations et le tableau des amortissements correspondants.
Cette comptabilité, qui est tenue à la disposition du directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques ou de son délégué, s'inspire du plan comptable général approuvé par arrêté du 22 juin 1999 du ministre de la justice, du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé du budget.

Exigence de transparence financière : les états de gestion scolaire CFFR et CFRA à transmettre à la DDFIP/DRFIP sont complétés grâce à la comptabilité analytique.

EXERCICES		N	N-1	N-2	N-3	N-4
Elèves par niveaux	Enseignement Supérieur	1501	1501	1501	1711	256
TOTAL ELEVES SCOLARISES						
dont	Demi-pensionnaires					
	Pensionnaires					

TABLEAU DE SYNTHESE
DES RESULTATS ANALYTIQUES
DE LA GESTION SCOLAIRE PAR SECTEUR
(supprimer les centimes)

GS.CFRA

EXERCICE :
2022 / 2023

DOSSIER :
Démo Isidoor
277 rue st jacques
CEDEX 240
75005
75005 Paris

RUBRIQUES			Ref. CFRR	Montants globaux de l'établissement N
1.1.	Charges ou coût de fonctionnement		C	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
1.2.	Produits ou ressources de fonctionnement		H	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
N.1.	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT COURANTS	excédentaire	H - C	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
		ou		
		déficitaire	C - H	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
2.1.	Charges exceptionnelles		I	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
2.2.	Produits exceptionnels		J	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
N.2.	RESULTATS NETS	excédentaire	L - K	Reprendre vos données du tableau GS CFRR
		ou		
		déficitaire	K - L	Reprendre vos données du tableau GS CFRR

Analyse sectorielle											
Activités accessoires						Activités d'enseignement					
Restauration	Hébergement	Champ libre 1	Champ libre 2	Champ libre 3	Champ libre 4	Maternelle	Elémentaire	Collège	Lycée Général	Lycée Technologique	Champ libre

Données reprises dans le GS CFRR et non modifiables

Saisie manuelle des OGEC - les en-tête doivent pouvoir être modifiées par les établissements, selon leurs activités et leurs enseignements

GS CFRR

EXERCICES		N	N-1	N-2	N-3	N-4
Elèves par niveaux	Enseignement Supérieur	1501	1501	1501	1711	256
TOTAL ELEVES SCOLARISES						
dont	Demi-pensionnaires					
	Pensionnaires	0	0	0	0	0

GESTION SCOLAIRE
COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTATS RESUMES
(supprimer les centimes)

GS.CFRR

EXERCICE :
2022 / 2023

DOSSIER
Démo Isidoor
277 rue st jacques
CEDEX 240
75005 Paris

CHARGES		N	N-1
A	Coûts de Personnel	Comptes : 621 + 631 + 633 + 641 + 645 + 647 + 648	Comptes : 621 + 631 + 633 + 641 + 645 + 647
B 1	Equivalent loyer	Compte : 6811	Compte : 6811
B 2	Autres coûts	Comptes : 60 - 6021 - 6024 - 6051 - 606181 + 61 - 6125 - 6132 - 614 - 61521 - 61528 - 6161 - 6162 + 62 - 621 - 62263 - **62264** - 6258 - 6271 - 6272 - 62814 - 62815 - 628181 + 635 - 63511 - 63512 - 6354 - 6358 + 637 + 65 - 6516 - 6531- 6571 - 6572 - 6585 - 6587 + **68111** + **68112** + 6815181 + 6815321 + 6815322 + **68158** + 68173 + 68174	Comptes : 60 + 61 - 6125 - 6132 - 614 - 61521 - 61528 - 6161 - 6162 + 62 - 621 - 62263 - **62264** - 6258 - 6271 - 6272 + 635 - 63511 - 63512 - 6354 - 6358 + 637 + 65 - 6516 - 6531- 6571 - 6572 - 6585 + **68111** + **68112** + 6815181 + 6815321 + 6815322 + **68158** + 68173 + 68174
C	TOTAL DES CHARGES de fonctionnement de l'Exercice (Somme A,B1, B2)	0	0
I	Charges Exceptionnelles	Comptes : 6714 + **672** + **675 - 6754** - 6756 + **678** + **687** - 687514	Comptes : 6714 + **672** + **675 - 6754** - 6756 + **678** + **687** - 687514
K	TOTAL CHARGES (Somme C, I)	0	0
*	EXCEDENT (L-K)	0	0
	TOTAUX (Somme K, Excédent)	0	0

PRODUITS		N	N-1
D	Participation des Familles	Comptes : (7061-70961) + (706222-7096222)+(706232-7096232)+(706242-706242)+(706252-7096252)	Comptes : (7061-70961) + (7062-70962)
E	Particip.Etat + Collectivités Publiques	Compte : 706213 + 706214 + 731 + 735	Compte : 731 +732 + 733 + 734 + 735 + 736
F	Subventions de Fonctionnement	Comptes 74 - 7481 - 7487	Comptes 74
G	Autres Produits	7014-7091) + (702-7092) + (703-7093) + (704-7094) + (705-7095) + 706211 + 706212 + 706221 + 706231 + 706241 + 706251 + 70627 + 7063 + 7064 + (7067-70967) + (708833-7096833) + (708834-7096834) + (708838-7096838) + (707-7097) + 70812 + 7084 + 7085 -7098 + 7135 + 75 - 751 - 752 -753 - 754 - 756 - 7585 - 7587 + **78111** + **78112** + 7815181 + 7815321 + 7815322 + 78158 +	Compte : (701-7091) + (702-7092) + (703-7093) + (704-7094) + (705-7095) + 7063 + 7064 + (7067-70967) + (708833-7096833) + (708834-7096834) + (708838-7096838) + (707-7097) + 70812 + 7084 + 7085 -7098 + 7133118 + 7133128 + 75 - 751 - 752 -753 - 754 - 756 - 7585 + **78111** + **78112** + 7815181 + 7815321 + 7815322 + 78158 + 78173 + 78174 + 789 + 791
H	TOTAL DES PRODUITS de Fonctionnement de l'Exercice (Somme D, E, F, G)	0	0
J	Produits Exceptionnels	Comptes : 7714 + 7715 + 7716 + 77211 + 77212 + **7751** + **7752** + **7758** + 77711 + 77712 + 77713 + 77714 + 77715 + 77716 + 77781 + 77788 + **775** + **787** - 787514 + **797**	Comptes : 7714 + 7715 + 7716 + 77211 + 77212 + **7751** + **7752** + **7758** + 77711 + 77712 + 77713 + 77714 + 77715 + 77716 + 77781 + 77788 + **787** + **797**
L	TOTAL PRODUITS (Somme H, J)	0	0
*	DEFICIT (K-L)	0	0
	TOTAUX (Somme L, Déficit)	0	0

B2 : Comptes : 62264, 68111, 68112, 68158
G : Comptes : 78111, 78112, 78161, 78162, 791
I : Comptes : 672, 675, 678, 6871, 6872, 6873, 6874, 6875, 6876
J : Comptes : 7751, 7752, 7758, 778, 787, 791, 797

Ces comptes peuvent également être affectés en Gestion Patrimoniale

Comptes spécifiques à l'enseignement agricole - Attention pour les établissements mixte, ENIAGRI, certains comptes sont communs. Ne prendre en considération que l'analytique EN.

Saisie automatique depuis Isi Gestion, mais les cellules doivent restées modifiables manuellement

Saisie manuelle des OGEC

Calculs automatisés non modifiables lors de l'export

8.2 La comptabilité analytique et l'obligation de transparence financière
Une aide indispensable à la fixation (encadrée) des tarifs des familles

Le compte de résultat de la gestion scolaire et des services annexes facturés aux familles permet de savoir si, au regard des tarifs pratiqués et de la volumétrie **de la fréquentation, ces recettes :**

- **Couvrent d'une part les coûts engagés** et à défaut, **les évolutions** à prévoir.
- **Respectent les textes** quant aux dépenses à charge des familles

8.2 La comptabilité analytique et l'obligation de transparence financière
Une aide indispensable à la fixation (encadrée) des tarifs des familles

R.442-48 : principe de l'externat est la gratuité contribution familiale – avant article 15 – décret 60-745 de la Loi Debré.

Version en vigueur depuis le 19 mars 2008
Création Décret n°2008-263 du 14 mars 2008 – Art (V)

« Le régime de l'externat simple pour les classes placées sous le régime de l'association est la gratuité.
Toutefois, une contribution peut être demandée aux familles :
- Pour couvrir les frais afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte ;
- Pour le règlement des annuités correspondant à l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs affectés aux classes sous contrat, pour l'acquisition du matériel d'équipement scientifique, scolaire et sportif, - ainsi que pour la constitution d'une provision pour grosses réparations de ces bâtiments.
Le contrat précise le montant des redevances correspondantes, ainsi que celles demandées aux familles des externes surveillés, des demi-pensionnaires et des internes. »

L. 442-5 : activités extérieures au contrat

Version en vigueur depuis le 26 août 2021
Modifié par Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 – art 57

Dernier alinéa :
« *Les établissements organisent librement toutes les activités extérieures au secteur sous contrat* »

8.3 La comptabilité analytique : une aide à la gestion prévisionnelle à moyen terme des Ogec (5/7 ans)

L'outil analytique constitue **une aide majeure dans la conception d'un prévisionnel à moyen terme pour les OGEC**, notamment s'il **intègre un PPI**.

La comptabilité analytique doit ainsi permettre de scinder pour l'exercice de référence N avant d'extrapoler pour les suivantes, les effets prix et les effets volume sur les principaux postes de recettes et de dépenses.

Cet outil est parfaitement adaptable suivant les différentes tailles d'établissements.

La comptabilité analytique : un outil de pilotage au service de notre mission

Le webinar-atelier

Proposé par la commission et la mission d'expertise de gestion de la Fnogec

Partie 2 :

Jeudi 06 novembre

12h-13h

La structure de l'arbre analytique

Quelle conception pour quels objectifs ?

Répartition des fonds privés/publics

L’arbre analytique proposé par la Fnogec

- Le prochain webinar-atelier vous proposera une approche détaillée de la déclinaison de l’arbre analytique.
 Il reprendra dans le détail notamment :
 - ✓ la déclinaison par secteurs d’activités / offre de services
 - ✓ la présentation dans l’affectation des principaux produits et charges
 - ✓ Répartition des fonds publics/privés

- Un webinar dédié sera par ailleurs consacré à la prise en compte instantanée et prévisionnelle du coût des locaux nécessaires à l’activité avec des indicateurs et techniques de gestion quant à l’effort à l’immobilier (technique de l’équivalent loyer et mise en place d’un PPI réactif).

La comptabilité analytique : un outil de pilotage au service de notre mission

Le webinar-atelier

Proposé par la commission et la mission d'expertise de gestion de la Fnogec

Les prochaines thématiques :

- La structure de l'arbre analytique (objectifs et déclinaison – financements privés/publics
- Les clefs de répartition des dépenses communes à différentes activités et indirectes
- Les frais de personnel
- Les services accessoires à l'enseignement : pause méridienne, …
- La question du coût des locaux (investissements, coût des locaux, PPI)
- Les ratios de gestion notamment analytiques (construction et utilité)
- Le lien entre la comptabilité analytique et le prévisionnel moyen terme
- La mise en place de la comptabilité analytique (quel logiciel ?)
- Les spécificités de l'enseignement agricole
- Le contrôle interne et l'organigramme fonctionnel

www.fnogec.org

Fédération des Ogec

277 rue Saint-Jacques
75005 Paris
T 01 53 73 74 40
M contact@fnogec.org